

UN FINANCEMENT
ADÉQUAT POUR
LE MAINTIEN ET
LE DÉVELOPPEMENT
DE L'HABITATION SOCIALE
ET COMMUNAUTAIRE
AU QUÉBEC.

Mémoire présenté au Gouvernement
du Québec dans le cadre des
consultations pré-budgétaires
concernant le budget 2012-2013

PRÉSAGES

une initiative de la
Fondation
BERTHIAUME-DU TREMBLAY

Introduction

*PRÉSÂGES*¹ a pour mission de « contribuer au développement du milieu communautaire dans le secteur des aînés au Québec ». Initiative de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay, *PRÉSÂGES* actualise sa mission à l'intérieur de deux volets dans lesquels s'inscrivent ses actions² : le développement de l'action communautaire et bénévole et l'actualisation d'un rôle d'influence dans le secteur des aînés.

PRÉSÂGES offre sur l'ensemble du territoire québécois des services-conseils et du soutien financier à des organismes œuvrant auprès des aînés. Par divers programmes, il favorise la participation des retraités à la vie de la société. Ses actions visent à consolider et développer des initiatives qui ont fait leurs preuves, à soutenir l'innovation sociale, à encourager la formation et le partage d'expertises pour enrichir les pratiques du secteur des aînés.

PRÉSÂGES entend accroître son rayonnement et intensifier son rôle d'influence pour favoriser le mieux-être des aînés. Il rejoint directement ou indirectement plusieurs milliers d'aînés retraités ou préretraités depuis fort longtemps. Sa connaissance de la situation des aînés et de leurs besoins lui permet de s'exprimer sur le sujet en titre.

PRÉSÂGES désire participer aux consultations pré-budgétaires en cours menées par le ministre des Finances du Québec concernant le budget 2012-2013.

PRÉSÂGES désire faire valoir le message principal suivant : devant le vieillissement de la population et la présence constante d'aînés plus vulnérables, il est important que le gouvernement du Québec :

- Finance l'habitation sociale et communautaire;
- Finance adéquatement les OSBL d'habitation;
- Assume la continuité du programme AccèsLogis;
- Modifie les règles régissant le crédit d'impôt pour le maintien à domicile d'une personne âgée.

La Fondation Berthiaume-Du Tremblay, initiateur de *PRÉSÂGES*, connaît bien le secteur des OSBL d'habitation. La Fondation a apporté un soutien financier à quelque 75 projets d'OSBL d'habitation depuis 1991, en finançant l'achat d'équipements, d'ameublements ou l'aménagement d'espaces communs à l'intérieur des habitations dédiées à des aînés à revenus modestes.

La connaissance acquise par l'étude des demandes et le suivi du financement accordé à ces organismes, permet à notre organisation d'affirmer l'importance de ce type d'habitation sociale et communautaire pour les aînés.

¹ Anciennement connu sous le nom de Centre Berthiaume-Du Tremblay.

² La planification stratégique 2010-2013 d'une nouvelle entité (*PRÉSÂGES*) remplaçant le Centre et le comité Soutien à l'action communautaire et bénévole, septembre 2010.

Le vieillissement de la population québécoise

Le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) prépare présentement un projet de politique intitulé « Vieillir chez soi ». PRÉSÂGES a participé à la consultation sur ce projet et appuie la lecture que ce Ministère fait de la situation actuelle liée au vieillissement de la population du Québec.

Pour le MFA et pour PRÉSÂGES, le vieillissement de la population annonce des défis importants pour la réponse aux besoins des aînés. Ces défis touchent entre autres :

- La grande hétérogénéité du profil des aînés au Québec;
- L'amélioration de la qualité de vie pour une population qui aura une espérance de vie allongée : la communauté comprendra de plus en plus de centenaires;
- La croissance très importante du nombre de personnes âgées qui vivront dans la pauvreté;
- Les défis dans l'offre de services : le soutien à domicile, les milieux d'hébergement substituts et l'habitation sociale et communautaire.

Si le Québec veut offrir aux aînés le choix de vivre chez eux, il est nécessaire de prévoir différentes options d'habitation. Or, dans plusieurs municipalités et communautés, l'entreprise privée ne réussit pas à offrir des habitations de qualité à prix raisonnables. L'habitation sociale et communautaire vient combler ce besoin.

L'importance des OSBL d'habitation et de leurs services

Non seulement les OSBL d'habitation offrent-ils du logement à prix abordable, mais ce type de projet joue un rôle essentiel dans plusieurs communautés :

- La localisation de ces habitations sociales permet de maintenir un lien entre les aînés et les membres de la communauté, les familles en premier lieu. Le sentiment d'appartenance à la communauté est ainsi maintenu;
- On évite ainsi l'isolement, problème souvent présent chez les aînés vulnérables;
- Le tissu social s'en trouve soutenu : des locaux et espaces communs servent à des activités ouvertes à la communauté, des événements réunissent les aînés locataires et leur famille et d'autres membres de la communauté;
- Dans de nombreuses municipalités, ces habitations deviennent un élément structurant de la vie communautaire.

Au-delà de l'importance de ce type d'habitation, il est nécessaire de constater la variété des services offerts par les équipes présentes dans les OSBL d'habitation. On y retrouve :

- Des services alimentaires;
- Les services liés à la bonne marche de l'immeuble, cela va de soi;
- Des services de santé dans certains cas;
- Du soutien aux loisirs et à la vie communautaire;
- Des services conseils et de référence à l'intention des locataires.

Ces différents services permettent à des aînés de vivre dans un lieu sécuritaire, brisant l'isolement et favorisant un sentiment d'appartenance à une communauté. Ils font en sorte d'éviter le recours aux services du réseau de la santé sinon même l'hébergement en établissement. Les OSBL d'habitation font partie d'une stratégie de soutien à domicile des personnes âgées.

Le soutien financier des OSBL d'habitation s'avère crucial. Celui-ci passe par le biais du Programme de soutien communautaire des OSBL d'habitation qui est financé à hauteur de 5 millions pour l'ensemble du Québec. La gestion de ce programme a été confiée aux Agences de la Santé et des Services sociaux. Des commentaires provenant de diverses régions démontrent que les Agences utilisent les fonds à diverses fins, parfois peu en lien avec les objectifs de départ. L'équité du financement des OSBL d'habitation entre les régions est une préoccupation importante pour PRÉSÂGES.

Le programme AccèsLogis et le crédit d'impôt

Comme le Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH) l'indique dans son mémoire du 2 décembre 2011³, « plus de 385 000 des ménages québécois avaient des besoins impérieux de logement, c'est-à-dire qu'ils devaient dédier plus de 30 % de leur revenu à leur loyer ». Un grand nombre de ces citoyens sont des aînés. Le RQOH démontre ensuite les conséquences de cette situation sur l'alimentation, le loisir, la prise de la médication, etc. Des logements de qualité à loyer modique sont nécessaires.

Le programme AccèsLogis permet la réalisation d'unités de logement communautaire pour des ménages à faible revenu, dont des aînés. La concertation des organismes du milieu, des municipalités, des futurs résidents, en font des projets qui appartiennent à la communauté. Les communautés ont besoin de ce type de ressource. Comme les fonds dédiés à ce programme sont tous attribués, il s'avère primordial d'accroître le financement de nouvelles unités de logement.

Quant au crédit d'impôt pour le maintien à domicile, PRÉSÂGES appuie le RQOH qui démontre la nécessité de maintenir ce crédit d'impôt. Or il semble que certaines règles pénalisent des aînés vivant dans certaines résidences. Des modifications à ces règles s'imposent.

Les recommandations

PRÉSÂGES, compte tenu de ce qui précède, formule les recommandations suivantes :

- PRÉSÂGES recommande que le prochain budget du gouvernement du Québec prévoit la continuité du financement de l'habitation sociale et communautaire;
- PRÉSÂGES recommande que le prochain budget du gouvernement du Québec prévoit le financement adéquat des OSBL d'habitation;
- PRÉSÂGES, en accord avec les propositions du RQOH, recommande le renouvellement du programme AccèsLogis sur 5 ans et l'ajout d'unités de logement, particulièrement dédiées aux aînés;
- PRÉSÂGES recommande au Gouvernement de maintenir le crédit d'impôt pour le soutien à domicile et d'apporter les modifications pertinentes aux règles discriminatoires identifiées par le RQOH.

Le 14 février 2012

³ *Mémoire : budget du Québec 2012-2013 – consultations pré-budgétaires*. Réseau québécois des OSBL d'habitation, décembre 2011.



PRÉSÂGES

1474, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2C 1S1

téléphone : 514 382-0310
télécopieur : 514 381-3462

courriel : info@presages.org
site Web : presages.org